



1/ Reconnaissable à son torse brun, à l'extrémité jaune de ses pattes et à sa tête orange, le frelon asiatique est plus petit que son homologue européen. 2/ Abandonnant son nid où elle est née, la jeune reine de frelon asiatique sera fécondée à l'automne, et, si elle survit à la prédation, aux conditions météorologiques et à la concurrence intraspécifique, sera capable de pondre l'année suivante jusqu'à 20 000 œufs dans l'année.

Frelon asiatique, le péril à pattes jaunes

Présent sur 90 % du territoire métropolitain, le frelon asiatique a connu une expansion impressionnante ces dernières années. Grand amateur de glucides, il cause d'importants dommages sur les cultures fruitières et les populations d'abeilles et se montre agressif à proximité de son nid. A tel point qu'à la suite d'un drame, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (Cara) a organisé un protocole expérimental de lutte pour limiter son essor.

Observé pour la première fois en France en 2004, on pense que le frelon asiatique est arrivé sur le territoire dans des conteneurs de poteries chinoises. Son expansion a ensuite été fulgurante jusqu'à l'inscrire sur la liste des espèces présentant un 'danger sanitaire de 2^e catégorie pour l'abeille mellifère (*Apis mellifera*), puis le classer 'espèce exotique envahissante' début 2013 au titre du Code de l'environnement. Car cette espèce de frelon, reconnaissable à son corps noir et ses pattes aux extrémités jaunes, s'attaque aux insectes dont de nombreux pollinisateurs et dispose de moins de prédateurs que son homologue européen, de quoi le rendre particulièrement nuisible.

Les dégâts constatés

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) tue les abeilles pour assurer la nutrition des larves de son nid. Causant parfois la mort directe d'un tiers des abeilles du rucher, cette espèce de frelon vole en station à proximité des ruches, et décime les abeilles qui reviennent de leur butinage. Or, le pic de population au mois d'octobre coïncide avec le moment où les abeilles se préparent à passer l'hiver. Moins nombreuses et souvent stressées, elles accumulent alors moins de réserves ce qui les affaiblit d'une année sur l'autre. Une perte directe pour les apiculteurs mais aussi pour les producteurs locaux qui observent une baisse de la fructification liée à celle des pollinisateurs. D'autant que les frelons ne s'arrêtent pas aux seules

abeilles mais font un festin des fruits riches en glucides. Au-delà des dommages économiques et écologiques, l'insecte s'avère être une espèce agressive à proximité de son nid. Sentant le danger peser sur sa colonie, il défend son territoire ce qui peut être particulièrement dangereux lorsque le nid n'est pas visible, enfoui sous des branches. "Près de 30 % des nids sont localisés à moins de 2 m de hauteur. Le passage à proximité est donc assez dangereux d'autant que les frelons sont dérangés par les bruits ou même les vibrations" explique Hugo Berland responsable du service Espaces Naturels Sensibles de la Cara. Car si la piqûre n'est pas plus venimeuse que le frelon européen, elle est plus douloureuse et cette espèce n'hésite pas à piquer de manière répétée pour éloigner ce qu'elle considère comme un danger. De quoi inquiéter les personnes allergiques, susceptibles de subir un choc anaphylactique.

La destruction des nids

S'il représente un danger sanitaire, la législation ne classe pas le frelon asiatique comme nuisible de catégorie 1. Les moyens déployés pour la lutte restent donc limités et les coûts souvent trop importants pour réagir. En effet, la destruction des nids de frelon asiatique, bien qu'efficace à la nuit tombée (l'espèce étant diurne), demande souvent l'utilisation de nacelle et le recours à des professionnels. Car l'opération est délicate : il faut boucher le trou d'entrée avec du coton, enfermer le nid dans un sac avant de le détacher de son support, puis tuer la colonie par congélation. Ainsi la quasi-totalité



3/ Les nids de frelons asiatiques sont plus gros que les nids de frelons européens : ils peuvent atteindre un diamètre de 80 cm. 4/ Les habitants de la Chaillevette ont piégé et capturé près de 350 reines grâce à des techniques sélectives : la chasse au bocal sur un appât (le bac de capture préventif initié par l'AAAFa) et les pièges fixes.

de la colonie pourra être éliminée. Un coût généralement autour de 300 € HT mais qui peut s'élever jusqu'à 1 000 € HT par nid suivant la hauteur du nid. Il est important de rappeler que cette destruction est totalement inutile l'hiver venu, car les fondatrices abandonnent leur nid pour hiberner dans les tas de bois ou abris de jardin et n'occupent jamais deux années successives le même nid. De même, supprimer un nid ne permet pas de réguler la population de manière globale car pour chaque fondatrice, jusqu'à 20 000 individus peuvent naître durant la saison parmi lesquelles 500 potentiellement fondatrices à leur tour susceptibles de parcourir jusqu'à 60 km. Difficile donc de contenir leur essor d'autant que Denis Jaffré, coprésident de l'Association Action Anti Frelon Asiatique (AAAFa), anticipe une année exceptionnelle : "avec la douceur hivernale, on s'attend à ce que les reines aient mieux survécu. Les populations de frelons risquent donc d'être plus importantes".

Le piégeage sélectif

À la suite du décès d'un habitant l'an passé sur son territoire, la pression psychologique était telle que la commune de la Chaillevette a souhaité réagir pour lutter contre l'insecte. Après une conférence mobilisant près de 200 personnes sur la biologie de l'insecte et les différents moyens de lutte connus, la Cara a proposé de faire de Chaillevette une commune test pour un programme expérimental de lutte anti-frelon. "L'idée était de se baser sur la biologie de l'insecte pour piéger de façon sélective les reines : seules à survivre en hiver, elles sortent d'hibernation quand la température dépasse les 13 °C. Au mois de juin, les premières ouvrières naissent et les reines ne sortent plus du nid. En neutralisant les reines de frelon, seules présentes dans l'environnement jusqu'en juin, on espère limiter le développement des colonies qui, fin octobre, représentent entre 2 500 à 3 000 frelons." Grâce à un réseau de bénévoles particulièrement impliqués, dix pièges ont été construits à partir de palettes de récupération et disséminés sur la commune. Différentes techniques ont été utilisées :

DES ABEILLES ESSENTIELLES !

Sensibles à la qualité de leur environnement, les abeilles contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète (soit plus de 200 000 espèces).

Elles ont un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité et de la stabilité des écosystèmes.

Selon des études de 2008 de l'INRA, 35% de nos ressources alimentaires et 65 % de leur diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles mellifères et sauvages.

- le 'bac de capture préventif', un bac recouvert de miel cristallisé de préférence ou saupoudré d'opercules de cire d'abeille issus des ruches en bon état sanitaire d'un apiculteur local. Attirées par les effluves sur près d' 1 km, les reines, obnubilées par les effluves odorantes, se laissent facilement capturer au bocal. La grille empêche la reine de se nourrir tandis qu'un second bac avec des matières sucrées la maintient occupée le temps de la capture au bocal. Une technique qui nécessite un passage de temps à autres au cours des heures ensoleillées de la journée ;
- le piège fixe, emboîtement de plusieurs bouteilles : l'une avec le goulot renversé et percée de petits trous (pour la sortie des insectes plus petits que le frelon), emboîtée dans une seconde bouteille en plastique remplie de vin blanc (qui repousse les abeilles et les guêpes). La sélectivité reste dans ce cas limitée puisque les frelons européens sont aussi piégés.

Mais piéger les reines diminue aussi la pression de la compétition entre fondatrices qui combattent pour se voler leur nid au printemps. Sujette à débat, cette méthode de lutte sera mise en œuvre pendant 2 ans et modélisée en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et l'INRA afin d'évaluer son efficacité. Pour l'heure près de 350 reines ont été capturées et si la chasse est officiellement arrêtée dans le courant du mois de juin, les habitants sont appelés à signaler l'apparition des nouvelles colonies en mairie.